

28/10/2020



En 2019, les perceptions mondiales dépassent les 10 milliards d'euros et la France devient le premier pays contributeur à la perception de droits pour les arts visuels ! La CISAC prévoit pour 2020 un net déclin de ces sources de revenus.

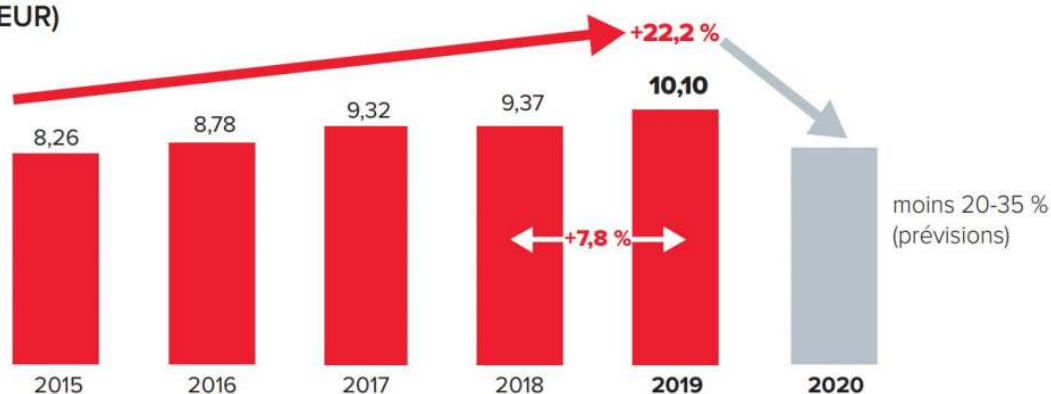
Selon le Rapport sur les perceptions mondiales 2019 publié le 28 octobre 2020 par la CISAC (Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs), les droits collectés à l'échelle mondiale pour les créateurs de tous les répertoires - musique, audiovisuel, arts visuels, spectacle vivant et littérature - atteignent le chiffre record de **10,10 milliards d'euros** en 2019.

2020 et COVID-19

Un chiffre qui devrait néanmoins accuser une très forte baisse en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19. La plupart des sociétés d'auteurs envisagent une baisse des perceptions de 10 à 40 % et les données disponibles laissent entrevoir un déclin mondial de l'ordre de 20 à 35 % soit 2 à 3,5 milliard d'euros de pertes au total.

Total collecté (milliards EUR) et évolution annuelle

* Les chiffres de 2019 excluent l'Espagne suite à l'exclusion de la SGAE de la CISAC. Ceux des années précédentes ont été recalculés pour comparer des données comparables.



Soutenir les artistes visuels « en cette période sombre »

Face à la chute des revenus des artistes visuels en 2020, les sociétés d'auteurs se sont rapidement mobilisées pour leur apporter un soutien financier et sollicitent l'aide des pouvoirs publics.

En France, l'ADAGP a continué à répartir les droits dus et informé ses membres sur les aides possibles. Elle a ainsi contribué à hauteur d'environ 750 000 euros à un fonds d'urgence pour le Centre national des arts plastiques (Cnap) et le Centre national du livre (CNL). L'ADAGP a également sollicité l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'un système de soutien aux artistes, une meilleure protection de leurs œuvres exposées et un renforcement de leur pouvoir de négociation avec les grands fournisseurs de services numériques.

[En savoir plus sur les mesures de soutien pour les arts visuels](#) [1]

[Découvrir nos 6 enjeux pour la relance](#) [2]

Les chiffres clés des arts visuels

165 millions d'euros de perceptions mondiales pour les arts visuels

En 2019, les perceptions pour les arts visuels sont en léger déclin (-1,9 % par rapport à 2018) sous l'effet d'une chute de 13,8 % des droits de reprographie.

Évolution des collectes par répertoire en 2019 (millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution annuelle
Musique	8 962	+8,4 %
Audiovisuel	597	+6,5 %
Littérature	197	-0,9 %
Dramatique	175	+0,03 %
Arts visuels	165	-1,9 %

Plus de 90 % des revenus liés aux arts visuels perçus en Europe occidentale.

En 2019, la France devance pour la première fois l'Allemagne et le Royaume-Uni au classement des pays contributeurs en ce qui concerne les arts visuels et participe ainsi à plus de 20 % des collectes mondiales.

ARTS VISUELS

SOMMES COLLECTÉES EN MILLIONS EUR

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES	ÉVOLUTION	PART MONDIALE
1	FRANCE	33	+9,9 %	20,2 %
2	ALLEMAGNE	33	-3,9 %	19,7 %
3	ROYAUME-UNI	24	-1,4 %	14,8 %
4	SUÈDE	9,7	+4,2 %	5,9 %
5	ITALIE	9,7	+1,5 %	5,8 %
6	PAYS-BAS	8,3	-44,0 %	5,0 %
7	DANEMARK	8,0	+0,2 %	4,8 %
8	ÉTATS-UNIS	6,9	+4,4 %	4,1 %
9	ESPAGNE	5,9	+20,0 %	3,6 %
10	BELGIQUE	5,7	+48,6 %	3,5 %
11	FINLANDE	5,1	-18,3 %	3,1 %
12	AUTRICHE	3,7	-10,5 %	2,2 %
13	CORÉE DU SUD	2,7	+4,8 %	1,6 %

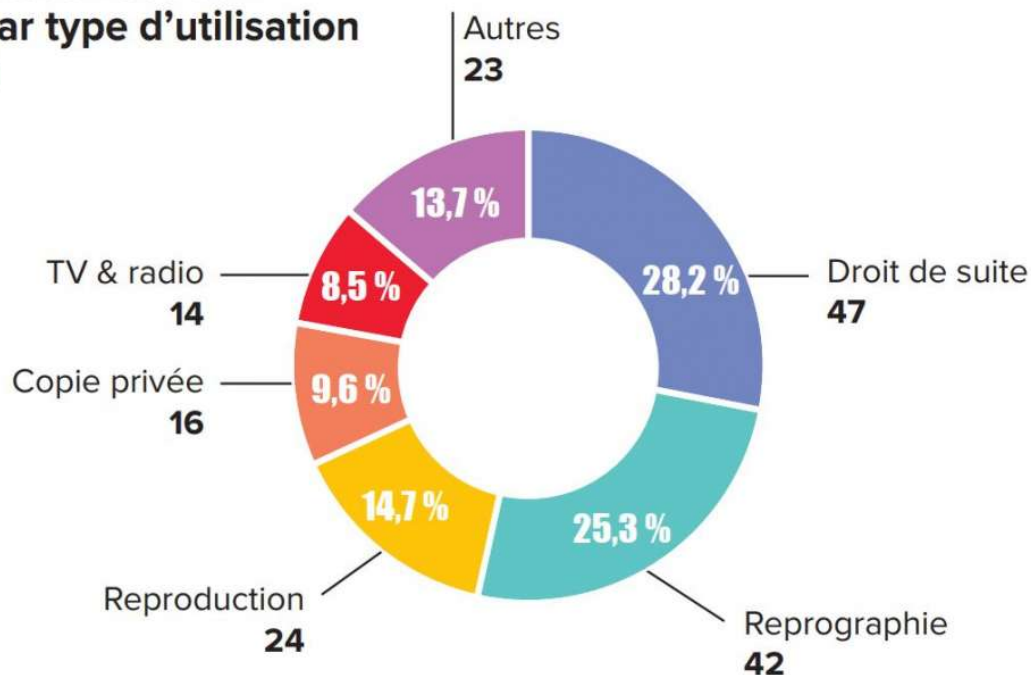
Droit de suite et Reprographie : premières sources de revenus pour les artistes

Le [droit de suite](#) [3] devient la première source de revenus avec 28,2 % des perceptions. Cette source essentielle de revenus pour les artistes visuels est cependant limitée par l'absence de reconnaissance de ce droit dans de nombreux pays.

La [reprographie](#) [4] recule à la deuxième position mais représente plus d'un quart des perceptions pour les arts visuels.

La reproduction génère 14 % des perceptions totales tandis que les revenus TV et radio et la copie privée représentent environ 9 % chacun.

Part des collectes liées aux arts visuels par type d'utilisation (millions EUR)



Désavantagés par leur position de faiblesse dans les négociations avec les plateformes numériques, les artistes visuels sont largement sous-rémunérés pour les exploitations en ligne. En 2020, cette situation les rend particulièrement vulnérables à l'impact de la crise de la COVID-19. Malgré une hausse de 24,6 % en 2019, les droits générés par l'utilisation des œuvres des arts visuels sur les plateformes numériques ne représentent que 3,4 % des collectes de ce répertoire.

Source des collectes liées aux arts visuels (millions EUR)

Utilisation	Droits collectés	Évolution
Droit de suite	47	+7,4 %
Reprographie	42	-13,8 %
Reproduction	24	+2,3 %
Copie privée	16	+4,9 %
TV & radio	14	-4,9 %
Direct (live) & ambiance	5,8	-3,0 %
Utilisations pédagogiques	5,8	-11,5 %
Numérique	5,6	+26,4 %
Location/prêt public	4,4	+3,7 %
Autres	1,0	-43,1 %

Les sociétés s'efforcent d'améliorer les tarifs et se battent pour renforcer les droits par des textes de

loi comme la directive européenne sur le droit d'auteur. Elles améliorent aussi le suivi des œuvres grâce à l'Automated Image Recognition (AIR), un outil qui implique la CISAC, l'ADAGP et d'autres sociétés.

[Découvrir AIR](#) [5]

[>>> Lire le rapport complet](#) [6]

Pour en rester informés sur l'ADAGP, suivez-nous sur les réseaux sociaux !



[7]



[8]



[9]



[10]

[Retour à la liste des articles](#) [11]

Links

[1] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/soutien-auteurs-arts-visuels-0>

[2] <https://www.adagp.fr/fr/actualites/quel-plan-relance-pour-les-auteurs-arts-visuels>

[3]

<https://www.adagp.fr/fr/auteur/perception-repartition/droit-de-suite><https://www.adagp.fr/fr/droit-auteur/droits-patrimoniaux/droit-de-suite>

[4]

<https://www.adagp.fr/fr/auteur/perception-repartition/reprographie><https://www.adagp.fr/fr/auteur/perception-repartition/reprographie>

[5] <https://www.adagp.fr/fr/artistes/empreintes-numeriques-envoyer-les-images-numeriques>

[6] https://www.adagp.fr/sites/default/files/cisac_gcr_2020-french.pdf

[7] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[8] https://www.instagram.com/adagp_/?hl=fr

[9] https://twitter.com/Adagp_

[10] https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfm0c-DgQ?view_as=subscriber

[11] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>